

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 FEVRIER 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Étaient présents :

Djoudé MERABET, Maire, Béatrice LEFEL (sauf points : 20F, 23, 24), Bernard GIRARD (sauf points : 20A, 20G, 20H, 20I), Françoise GUILLOTIN, Thomas CAILLOT (sauf points : 20A, 20J), Magali ADAM (sauf points : 20A, 20B, 20D, 31), Joël COULOMBEL (sauf point : 20H), Joëlle DOUBET (sauf points : 24, 30), Gilbert MEYER, Karine MEUNIER (sauf point : 20A), Adjoint, Philippe BUISSON, Isabelle TEURQUETY (sauf points : 22, 31), Robert DUGARD, Fatimata N'GAIDE, Steve JULLIEN, Jean-Claude MAILLARD (sauf point : 20H), Christian RUIS, Annie DUHAMEL, Didier MARIE, Sophie SCHNEIDER, Mohamadou BA, Jennifer SERAIT, Valérie AUVRAY, Mathieu PERRU (sauf point : 16), Jimmy FINOT, Marie DURAND, Yanis KHALIFA (sauf point : 20B) Conseiller(e)s Municipaux(les).

Étaient absentes (avec pouvoir) :

Angélique BERTIN, Nathalie MESTRE (sauf points 22-31), Loïc ROLDAN, Claire BOURDALEIX (sauf point 20A), Guillaume CARPENTIER, Katia RECHER, Conseiller(e)s Municipaux(les).

Secrétaire de Séance :

Joël COULOMBEL.

-
- 1 - Approuve le vote à huis-clos de la séance du conseil municipal
 - 2 - Approuve le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020.
 - 3 - Désigne Monsieur Joël COULOMBEL en qualité de Secrétaire de séance.
 - 4 - Entend le point d'étape COP21 locale.
 - 5 - Entend le compte-rendu de la délégation de Monsieur le Maire.
 - 6 - Approuve les créations et modifications d'Autorisations de Programme.
 - 7 - Approuve la reprise anticipée du résultat 2020 pour le budget principal ville.
 - 8 - Approuve le budget primitif 2021 du budget principal ville.
 - 9 - Approuve la reprise anticipée du résultat 2020 pour le budget annexe funéraire.
 - 10 - Approuve le budget primitif 2021 du budget annexe Service Funéraire.

- 11** - Approuve le budget primitif 2021 du budget annexe Service Transport.
- 12** - Vote les taux d'imposition relatifs à la Fiscalité Directe Locale pour l'année 2021.
- 13** - Autorise Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de travaux dans les bâtiments communaux.
- 14** - Autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers portant sur l'attribution de la Dotation Politique de la Ville auprès des service de l'État, pour l'année 2021.
- 15** - Prend acte du compte-rendu annuel à la collectivité des activités 2019, présenté par la SAS Marignan.
- 16** - Approuve la mise en œuvre par la Métropole Rouen Normandie d'un Programme Opérationnel de Prévention d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) sur 37 copropriétés situées dans le quartier politique de la Ville « Centre-ville » et/ou dans le périmètre de l'OPAHRU.
- 17** - Approuve l'acquisition par la Ville des parcelles cadastrées section AE n°303, 302, 176 et 259 auprès de Messieurs Caboulet au prix global de 430 000€ net vendeur.
- 18** - Approuve le plan d'actions Cit'ergie et la stratégie climat-air-énergie et les objectifs associés.
Autorise Monsieur la Maire à déposer le dossier au nom de la Ville auprès de la Commission Nationale le label CAP Cit'ergie
- 19** - Cède les parcelles n° BL 237-240-241 et AD 23-261 pour partie - sises 5, rue Arthur Hulme et 4-4bis, rue de Rouen au prix de 35.000 €, au profit du Groupe « HISTOIRE ET PATRIMOINE »
Ce montant sera réparti comme suit :
 - 10.000 € pour l'ensemble immobilier dit Institut Jeanne d'Arc, 5 rue Arthur Hulme
 - 25.000 € pour l'emprise de stationnements sur le terrain de la maison Grandin, 4-4bis rue de RouenLes frais de notaire sont à la charge des acquéreurs.
- 20** - Attribue des subventions supérieures à 23 000 € pour l'année 2021, et approuve le conventionnement avec les associations suivantes :
 - a) Anim'Elbeuf
 - b) Maison de la Jeunesse et de la Culture
 - c) Anim'Action
 - d) Centre Social et socioculturel du Puchot
 - e) EMIJ
 - f) Club Omnisport de la Région d'Elbeuf
 - g) Tempo Gym
 - h) Office Municipal des Sports
 - i) Normandie Regroupement Gymnique
 - j) APRE
- 21** - Attribue des subventions aux établissements privés d'enseignement sous contrat d'association au titre de l'année 2021.
- 22** - Attribue des subventions à diverses associations sportives, au titre de l'année 2021.
- 23** - Attribue une subvention à l'association Boucle du Pays Elbeuvien, au titre de l'année 2021.
- 24** - Attribue un soutien exceptionnel financier de la Métropole Rouen Normandie à diverses associations dans la cadre de la crise sanitaire.
- 25** - Approuve la convention de partenariat pour les années 2021 à 2023, entre la ville et l'Association d'Aide aux Victimes et Information sur les Problèmes Pénaux (AVIPP)

- 26 - Approuve la convention de partenariat pour les années 2021 à 2023 entre la ville et L'Association TRIALOGUE
- 27 - Approuve la convention de partenariat pour les années 2021 à 2023 entre la ville et le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) – Droit de la Famille et contre les violences intra-familiales.
- 28 - Approuve la convention de partenariat pour les années 2021 à 2023 entre la ville et le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) – Droit des étrangers et de l'accès à la Nationalité Française.
- 29 - Approuve le règlement intérieur des installations sportives municipales.
- 30 - Attribue des subventions à diverses associations culturelles, au titre de l'année 2021.
- 31 - Attribue des subventions à diverses associations socio-culturelles, au titre de l'année 2021.
- 32 - Approuve la mise en place du comité consultatif des foires et marchés de la Ville d'Elbeuf-sur-Seine.
- 33 - Approuve l'actualisation du règlement des marchés de détails hebdomadaires.
- 34 - Approuve la création d'un tarif de redevance d'occupation pour les commerces ambulants de restauration.
- 35 - Approuve la convention de partenariat pour l'année 2021 à 2023 entre la ville et la Métropole Rouen Normandie sur la mise en valeur du Patrimoine de la Ville d'Elbeuf sur Seine label Ville d'Art et d'Histoire.
- 36 - Approuve la convention entre la Ville d'Elbeuf-sur-seine et Habitat 76, EBS habitat et la SA Seine Habitat relative au dispositif « Agents de médiation » dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière Propriétés Bâties.
- 37 - Approuve la convention entre la ville et EBS Habitat portant sur la mise en place d'animations culturelles dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière Propriétés Bâties.
- 38 - Approuve la convention entre la ville et EBS Habitat portant sur le soutien aux projets éco-citoyens dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties
- 39 - Approuve la convention entre la ville et Habitat 76 portant sur le soutien aux projets éco-citoyens dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties
- 40 - Approuve l'avenant n°1 de la convention financière du Réseau des Médiathèques du Territoire Elbeuvien et la ville.
- 41 - Approuve la suppression de postes suite aux mutations du personnel du Programme Réussite Éducative au CCAS, à compter du 1^{er} mars 2021.
- 42 - Décide les modifications de postes suivants :

Grades	Suppression	Création	Temps de travail
Brigadier-chef principal	1		TC
Gardien brigadier		1	TC
Adjoint administratif territorial	1		TC
Agent de maîtrise	1		TC
Ingénieur		2	TC

43 - Entend les réponses apportées par Madame Magali ADAM et Monsieur le Maire aux questions orales de Monsieur Jimmy FINOT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures et 58 minutes.

Nous Djoudé MERABET, Maire de la Ville d'Elbeuf sur Seine, certifions que le présent compte-rendu de la séance du 12 février 2021 du Conseil Municipal a été affiché conformément à la loi, le

Le registre des délibérations du Conseil Municipal peut être consulté à la Direction des Services au Public (s'adresser à Mme Lucie DOSSEMONT).

Le Maire d'Elbeuf-sur-Seine,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Djoudé MERABET.